

Formateur :

L'action de développement des compétences est dispensée par un formateur ayant les compétences pédagogiques, techniques et étant spécialisé en conduite de grue auxiliaire.

Durée, lieu et nombre de stagiaire :

- 7h00 ou 14h00 soit 1 ou 2 jours de formation en fonction du nombre de stagiaires et de leurs expériences.
- Dans l'entreprise (en intra-entreprise).
- Groupe de 1 à 6 stagiaires.

Public et pré-requis :

Toute personne ayant à conduire des grues auxiliaires de chargement de véhicules âgée de plus de 18 ans.
Aptitude médicale validée par le médecin du travail.

Objectifs :

Cette formation a pour finalité de permettre au personnel utilisant des grues auxiliaires de chargement de véhicules de maîtriser les aspects sécurité de l'activité.

Obtenir une évaluation des connaissances nécessaire à l'employeur pour délivrer une AUTORISATION DE CONDUITE en fonction du programme de formation établi conformément aux dispositions en vigueur Article R4323-55 du code du Travail.

- Être capable d'identifier le cadre réglementaire de son activité.
- Être capable de maîtriser les opérations de conduite sur la voie publique et dans l'entreprise, ainsi que le positionnement de la grue auxiliaire.
- Être capable de comprendre le fonctionnement des principaux modes de commande et d'équipements des grues, ainsi que les risques associés.
- Être capable d'assurer les vérifications et entretien d'usage.
- Être capable de décrire les mesures de sécurité associée à chacune des activités et des actions.
- Être capable d'exploiter en sécurité la grue auxiliaire.

Méthodes pédagogiques :

La formation théorique comprend des exposés permettant d'acquérir les savoirs et des exercices d'apprentissage permettant de vérifier les acquis théoriques pour l'utilisation des grues auxiliaires de chargement dans les conditions de sécurité.

Mise en situation de cas liés aux risques propre à l'entreprise.

Moyens pédagogiques :

Support par vidéo projecteur, photos pour les analyses de risque.

Fiche d'apprentissage de lecture de plaque de charge.

QCM de validation de la partie théorique et grille de validation de la partie pratique.

Les actions de formation pratiques en conditions réelles de l'enseignement théorique dispensé sur une grue auxiliaire.

Validation de la formation :

La validation des connaissances et savoirs faire de l'apprenant permet :

- d'évaluer ses savoirs ;
- d'analyser son comportement dans l'utilisation de la grue auxiliaire de chargement ;

– d'évaluer sa capacité à appliquer les prescriptions de sécurité dans son environnement de travail.

Avis après formation :

A l'issue de la formation, aux vues des résultats des parties pratiques et théoriques, un certificat de réalisation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera délivré.

Programme :

Apprentissage.

- Utiliser les matériels (connaissances et limites).
- Assurer la sécurité des personnes et des biens
- Réaliser l'adéquation entre matériels utilisés et tâches à réaliser.
- Respecter les règles de conduite et de sécurité concernant les grues auxiliaires
- Connaissance de la motorisation.

Utilisation de la grue auxiliaire en situation de travail.

- Vérifier l'adéquation de la machine à l'opération de manutention envisagée.
- Effectuer les vérifications et les opérations nécessaires avant la prise et la fin de poste.
- Différents montages sur porteur.
- Equipements et mouvement.
- Porté capacité de levage.
- Stabilité et renversement.
- Circulation
- Entraînement à la précision des mouvements
- Manœuvres
- Opérations de fin de poste sur les deux engins
- Remise de l'attestation à l'issue de la formation

Accessibilité aux personnes handicapées :

Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter la prestation en fonction du handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.